

Le Collège National des Architectes Français a le plaisir de vous inviter
à sa prochaine Table Ronde Nationale Technique et Juridique sur le thème :

« LE BOIS, L'ARCHITECTE ET L'EXPERT : CRÉATIVITÉ, PATHOLOGIE & RESPONSABILITÉ »

Date

Vendredi 20 février 2026

14h00 - 18h00 (*Émargement dès 13h45*)

Lieu

FIAP

30, rue Cabanis - 75014 Paris

Présentation

Depuis les huttes succédant aux grottes de la préhistoire jusqu'aux IGH qui sortent de terre en ce début du XXI^{ème} siècle, le bois n'a cessé de se renouveler. Ce matériau vivant avec lequel nous entretenons un lien affectif particulier, que nous croyons connaître et pensons maîtriser n'a pas fini de nous étonner. Nos interlocuteurs nous apporteront un nouvel éclairage sur ses potentialités, qu'elles soient bonnes ou présentent des risques.

Intervenants

MM. Arnaud Digonnat et Christophe Lalla, Atelier Muquet, entreprise inscrite au patrimoine vivant

M. Samuel Franchini, entreprise Pharmaboïs, spécialisée dans la préservation et la rénovation des structures bois

M. Pierre Dulbecco, cabinet ABARCO, spécialisé dans le matériau bois et les pathologies affectant la construction bois

Maître Bylitis Martin, avocat au barreau de Paris

Programme

1. Texte introductif par M. Nicolas Bual
2. Techniques et créations novatrices de travail du bois, par MM. Arnaud Digonnat et Christophe Lalla
3. Les pathologies et techniques de reprises en charpente par M. Samuel Franchini
4. Les pathologies affectant le matériau et la construction bois par M. Pierre Dulbecco
5. Approche juridique et jurisprudentielle par Maître Bylitis Martin



Public Visé

Architectes, Experts, Ingénieurs, Avocats,
Magistrats, Professionnels du bâtiment



Durée

4 heures de
formation



Attestation

Attestation de présence
délivrée en fin de la journée

À la lueur de l'expérience des intervenants, nous instituerons un débat avec la salle. Les échanges pourront se poursuivre sur place, à la fin de la séance autour d'un verre.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Maître, Madame, Monsieur, chère Consœur, cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Les organisateurs de la table ronde

Nicolas BUAL / Yann CHERRIER
Architectes DPLG, experts de justice

« LE BOIS, L'ARCHITECTE ET L'EXPERT : CRÉATIVITÉ, PATHOLOGIE & RESPONSABILITÉ »

Date

Vendredi 20 février 2026

14h00 - 18h00 (Émargement dès 13h45)

Lieu

FIAP

30, rue Cabanis - 75014 Paris

INTERVENANTS

MM. Arnaud Digonnat et Christophe Lalla, Atelier Muquet, entreprise inscrite au patrimoine vivant
M. Samuel Franchini, entreprise Pharmaboïs, spécialisée dans la reprise de charpente bois
M. Pierre Dulbecco, cabinet ABARCO, spécialisé dans le matériau bois et les pathologies affectant la construction bois
Maître Bylitis Martin, avocat au barreau de Paris

NOM et Prénom du participant : _____

En qualité de : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Email : _____

Sera présent(e) au cocktail qui suivra : ☐ NON ☐ OUI

Inscription obligatoire par retour de @ : experts.architectes@cneaf.fr

avec règlement par **virement** (RIB en PJ) / chèque sur place sous réserve de places disponibles

L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception de l'inscription (fiche) et du règlement, et dans la limite de la jauge de la salle

> Membre du CNEAF à jour de cotisation / CREA de rattachement : _____ **0 €** ☐

> Autre **80 €** ☐

> Étudiant - INVITÉ ☐ > Magistrat - INVITÉ ☐ > Conférencier - INVITÉ ☐

Ce coupon vaut attestation comptable - Association loi 1901, le CNEAF n'est pas assujéti à la TVA.

ATTESTATION DE PRÉSENCE À LA FORMATION REMISE SUR PLACE

Aucun envoi ni duplicata ne sera délivré

Je soussignée Huguette VERNAY, Présidente du Collège National des Experts Architectes Français, atteste que la personne susnommée a effectivement participé à la formation ci-dessus d'une durée de **4 heures**. En foi de quoi, est délivrée cette présente attestation.

Fait à Paris, le : _____

Huguette VERNAY,
Présidente du CNEAF

Cette attestation est remise sur place à la fin de la formation et est valable uniquement revêtue du cachet du CNEAF et de la signature de sa Présidente. Tout usage frauduleux du présent document est passible de sanctions pénales.

CLAUDE DE CONSENTEMENT – DROIT À L'IMAGE

Je suis informé(e) que des photographies et/ou vidéos pourront être réalisées au cours de la Table Ronde Nationale Technique et Juridique organisée par le CNEAF.

Ces images pourront être utilisées à des fins de communication institutionnelle du CNEAF (site internet, publications, réseaux sociaux, supports de formation ou de promotion), sans but commercial.

En renvoyant la présente fiche d'inscription dûment complétée, j'autorise le CNEAF à utiliser mon image dans ce cadre et pour une durée illimitée, sans contrepartie financière.

En cas de refus, je m'engage à le signaler expressément à l'accueil le jour de l'événement.

 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque 30066	Guichet 10041	N° compte 00010607601	Clé 78	Devise EUR	Domiciliation CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identifier Code)				
FR76	3006 6100 4100 0106 0760 178	CMCIFRPP				
Domiciliation CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC PARIS BAC 2 BOULEVARD RASPAIL 75007 PARIS ☎ 01 53 35 43 60				Titulaire du compte (Account Owner) C N E A F 247 RUE SAINT JACQUES 75005 PARIS		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		